

## LISTE DE MODÈLES

(valid 2020.01.01)

## Indiquez les points ci-après pour votre commande s.v.p.:

#### **MODÈLE:**

MO V-Montana

#### **BOIS:**



#### VERRE/FAÇADE montegrau:



M-PM Plateau en verre



M-PH Plateau en bois

#### VERRE/FAÇADE optiwhite:



O-PO Plateau en verre



O-PH Plateau en bois

#### **ÉCLAIRAGE**:



Éclairage avec radio et variateur



Éclairage avec interrupteur

#### **HOUSSES:**

(veuillez indiquer l'abréviation et la désignation du coloris)

#### **CUIR MONTAN:**



LR reinweiß



LU caffé





















LS schwarz



LODEN:

LY ziegelrot











VINTAGE:







LT testa di moro

CURL:

















**CB** black









CV vidalschwarz









#### **Conception** et charges :

Corps: Panneau d'ébénisterie plaqué bois véritable

Miroir: Parsol bronze

Façades : Bois massif (bois de refend) ou Colorglas satiné

Panneaux de recouvrement : Panneau d'ébénisterie plaqué bois véritable (14 mm) ou Colorglas satiné (8 mm)

Tablettes: Étagères en bois 20 mm

Tiroirs: Tiroirs en bois massif encastré (chêne) avec rail invisible, glissement facile, ouverture intégrale

Ouverture des portes et tiroirs : PUSH-ON (automatique)

Charges: Tablettes en bois: max. 15 kg

Tiroirs 80 cm max. de large : max. 10 kg Tiroirs de plus de 80 cm de large : max. 25 kg Etagère de panneau de penderie: max. 30 kg

#### Éclairage (facultatif)

Tous les éclairages sont montés et câblés par VOGLAUER. Chaque module éclairé est équipé de son bloc d'alimentation et/ou d'un transformateur et d'un câble d'alimentation (env. 2,5 m) avec fiche EURO. Les ampoules de ces luminaires ne peuvent pas être remplacées.

Commutation au choix : • via mini interrupteur à bascule intérieur

via interrupteur radio et variateur (un émetteur radio sera livré par module) (il est possible de programmer ultérieurement plusieurs éclairages sur un émetteur)

Efficacité énergétique : A - A++

Puissance et consommation : Spot LED: 2 watts chacun, ruban LED (strip) : 4,7 watts/ml, applique LED Q-Line : 7 watts/ml

#### Matériaux en bois - Climat ambiant :

Malgré un façonnage des plus soigneux, le bois est une matière première vivante qui réagit aux changements d'humidité et s'adapte aux conditions climatiques. Il peut se produire inévitablement des différences de couleurs, de structures, de petites fissures, de légères déformations ou des nœuds ouverts. Climat ambiant idéal pour les meubles : env. 18-23 °C et une humidité relative de l'aire comprise entre 45 et 55 %. Afin de réduire au minimum les déformations ou les fissures, les meubles en bois massif devraient être exposés à des variations de température ou du taux d'humidité aussi faibles que possible.

#### Surfaces en bois huilées :

Nos combinaisons huile dure/cire, à base d'huiles végétales, sont conformes aux normes environnementales les plus strictes et peuvent être considérées comme des produits biologiques. La surface huilée est respirante et contribue à un climat ambiant sain. La surface est antistatique, c'est-à-dire elle repousse les poussières et les saliesures

Entretien des surfaces huilées: Pour maintenir la valeur des meubles huilés VOGLAUER, il est recommandé de renouveler le traitement tous les 6 à 8 mois. Appliquez l'huile d'entretien VOGLAUER (« Huile d'entretien », voir Accessoires) en couche mince avec un chiffon doux non pelucheux et frottez régulièrement dans le

#### Tissus d'ameublement :

- Loden Étoffe 100 % laine vierge
- Vintage Étoffe 100 % microfibres (PES)
- · Cuir de vachette nappa souple, résistant, avec un grain caractéristique et structure
- Curl Étoffe composée de fils Q2-Hitex® faciles d'entretien (74 % PAN, 26 % PES)
- Chalet Étoffe composée de fils Q2-Hitex® faciles d'entretien (58 % PAN, 42 % PES)

La fabrication et la transformation des étoffes et cuirs nécessitent de nombreuses étapes de travail, c'est pourquoi il est impossible d'éviter de légères différences de couleur dans le produit fini. En tenir compte notamment en cas de comparaison entre les échantillons et les meubles originaux. La formation de plis est naturelle et ne compromet donc pas la qualité. Ils sont dus à l'utilisation et/ou à l'étirement des housses.

#### **Conseils d'implantation importants:**

- Notez les contraintes, les difficultés, les mesures et les charges liées à la construction au moment d'évaluer les besoins afin de pouvoir garantir l'exécution du contrat exempte de vice.
- Effectuez au préalable les installations électriques pour les branchements et autres dispositifs techniques (l'éclairage suspendu requiert un passe-câble sur ou sous crépi). Chaque module éclairé est équipé d'un câble d'alimentation distinct (env. 2,5 m) avec fiche EURO. Sur les corps, le branchement pour l'éclairage (prise femelle, sortie de câbles) peut être effectué derrière toute la paroi arrière (espace env. 23 mm).
- Paumelles nickelées et réglables en 3D. L'ajustement exact des portes dépend avant tout de l'alignement des meubles sur un sol plan; corriger les aspérités au moyen des cales comprises dans l'étendue de la livraison.
- Toutes les <u>armoires à portes pivotantes ne peuvent être montées côté charnières qu'avec un écart par rapport au mur</u> (voir croquis) car ces portes sont conçues latéralement en porte-à-faux.
- Toutes les dimensions figurant dans le catalogue sont données à titre indicatif et peuvent varier des dimensions réelles, notamment en raison des tolérances. Les poignées ou toute autre avancée insignifiante ne sont pas prises en compte dans les dimensions totales.

# orpus 25 mm Korpus

#### Montage des meubles

Avec leurs grandes portes et leurs tiroirs à ouverture intégrale, les éléments verticaux doivent être également fixés au mur pour les empêcher de basculer. VOGLAUER fournit les accessoires de montage adaptés pour maçonnerie. Le monteur spécialisé est tenu de s'approvisionner lui-même en chevilles adaptées aux cloisons légères. VOGLAUER décline toute responsabilité en cas de montage erroné!

Tous les meubles sont assemblés et personnalisés par VOGLAUER départ usine. Pour les monter plus facilement, les meubles encombrants sont démontables ou livrés démontés. En ce qui concerne les meubles démontés, VOGLAUER livre les plans de montage correspondants.

## Certificat de qualité meubles VOGLAUER :

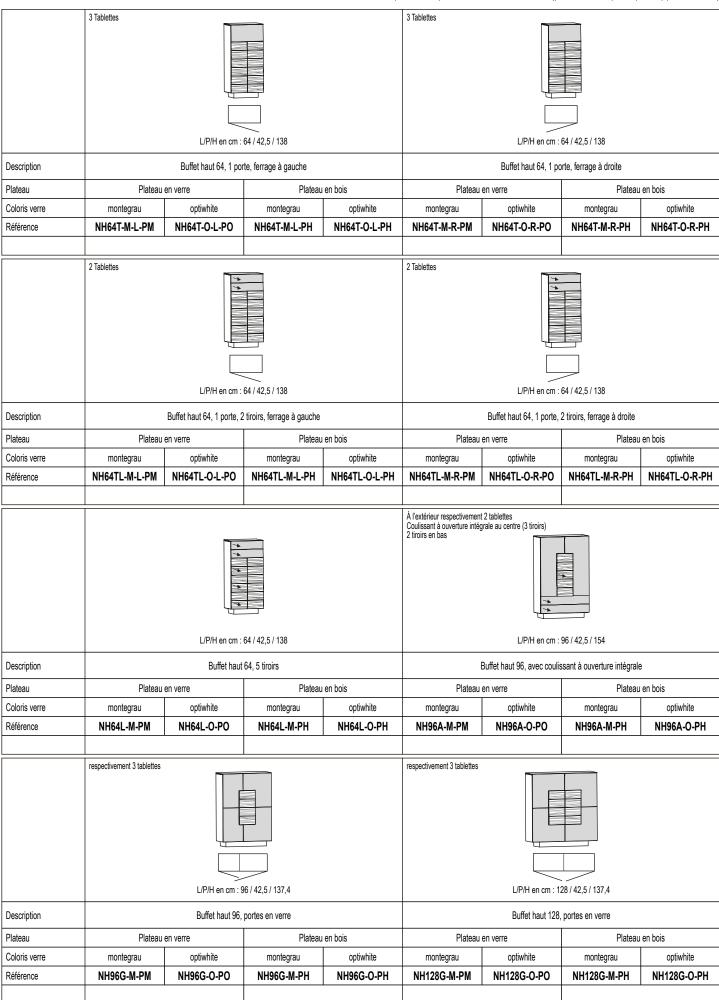
Lors de l'achat de meubles VOGLAUER, le pass de qualité pour les meubles VOGLAUER est remis (téléchargement en ligne : www.voglauer.com). Une documentation complète précisant la garantie de 5 ans et contenant de nombreuses informations importantes telles que les instructions d'utilisation et d'entretien.



				A 1 OUVE	=ιιαι <b>e</b> , μο	es en	porte-a-laux	lateralement (pre	evoli uli es	pace par	rapport au mur)
	3 Tablettes					3 Tablettes					
		L/P/H en cm	1:64/42,5/105,4					L/P/H en cm : 64	1/42,5/105,4		
Description		Commode 64, 1 port		gauche				ommode 64, 1 porte, 1		droite	
Plateau	Platea	u en verre		Plateau en bois			Plateau en v	· ·		Plateau er	n hois
Coloris verre	montegrau	optiwhite	montegra		hite	mon	ntegrau	optiwhite	montegra		optiwhite
Référence	NK64-M-L-PM	NK64-O-L-PO						NK64-O-R-PO	NK64-M-R		NK64-O-R-PH
				<b>'</b>						,	
	3 Tablettes	L/P/H en cm	1:96/42,5/105,4			3 Tablettes		L/P/H en cm : 96	6/42,5/105,4		
Description		Commode 96, 2 port		gauche			C	ommode 96, 2 portes,		droite	
Plateau	Platea	u en verre		Plateau en bois			Plateau en v		-	Plateau er	n bois
Coloris verre	montegrau	optiwhite	montegra		hite	mon	ntegrau	optiwhite	montegra		optiwhite
Référence	NK96-M-L-PM	NK96-O-L-PO	NK96-M-L					NK96-O-R-PO	NK96-M-R		NK96-O-R-PH
		L/P/H en cm	1:64/42,5/201,6		L/P/H en cm : 64 / 42.5 / 2			1/42,5/201,6			
Description		Armoire planche 64/20	02, 1 porte, ferrage à	a gauche			An	noire planche 64/202,	1 porte, ferrage	à droite	
Verre de façade	montegrau		ptiwhite	Miroir Parso			montegrau	optiwh			Miroir Parsol
Référence	ND64-M-L	NE	064-O-L	ND64-P-L	-	ı	ND64-M-R	ND64-	-O-R		ND64-P-R
À gauche : 1 Tingle à habits 2 Tablettes À droite : 5 Tablettes			À gauche : 5 Tablettes À droite : 1 Tringle à habits 2 Tablettes			Tablettes suppléme		uets bois	B/T: 28,9 / 34,3		
Description		e 96/202, 2 portes, finition					nition à droite	pour ND64, NK6	Tab	lette ND96	pour ND96
Verre de façade	montegrau	optiwhite	Miroir Parsol	montegrau		1.9		pour איטטיי, ואתנ	υτ μυαι	וויטו	טפעויו וועסט
	montograd	optiwinte	IVIII OII Faisoi	Illoniegrau	optiw	/hite	Miroir Parsol	•	_   _ '	•	•
Référence	ND96-M-L	ND96-O-L	ND96-P-L	ND96-M-R	ND96		ND96-P-R	NFACH60	NFA	CH61	NFACH29







5



		L/P/H en cm : 64 / 23,1 / 106  Armoire à chaussures 64 avec 2 abattants								
		L/P/H en cm :	64 / 23,1 / 106			L/P/H en cm	: 64 / 23,1 / 96			
Description		Armoire à chaussure	s 64 avec 2 abattants		A	rmoire à chaussures susp	pendue 64 avec 2 abattant	ts		
Plateau	Plateau	en verre	Plateau	en bois	Plateau	en verre	Plateau	en bois		
Coloris verre	montegrau	optiwhite	montegrau	optiwhite	montegrau	optiwhite	montegrau	optiwhite		
Référence	NES64-M-PM	NES64-O-PO	NES64-M-PH	NES64-O-PH	NEH64-M-PM	NEH64-O-PO	NEH64-M-PH	NEH64-O-PH		
		L/P/H en cm :					: 96 / 23,1 / 96			
Description		Armoire à chaussure	T				pendue 96 avec 2 abattani			
Plateau		en verre	Plateau		Plateau			en bois		
Coloris verre Référence	montegrau NES96-M-PM	optiwhite NES96-O-PO	montegrau NES96-M-PH	optiwhite NES96-O-PH	montegrau NEH96-M-PM	optiwhite NEH96-O-PO	montegrau NEH96-M-PH	optiwhite NEH96-O-PH		
		4								
		L/P/H en cm :	64 / 23,1 / 154			L/P/H en cm :	64 / 23,1 / 144			
Description		Armoire à chaussure	s 64 avec 3 abattants			rmoire à chaussures susp	pendue 64 avec 3 abattant			
Plateau		Armoire à chaussure: en verre	s 64 avec 3 abattants Plateau		Plateau	rmoire à chaussures susp en verre	pendue 64 avec 3 abattant	en bois		
	Plateau montegrau NDS64-M-PM	Armoire à chaussure	s 64 avec 3 abattants	en bois optiwhite NDS64-O-PH		rmoire à chaussures susp	pendue 64 avec 3 abattant			
Plateau Coloris verre	montegrau	Armoire à chaussure en verre optiwhite	s 64 avec 3 abattants Plateau montegrau	optiwhite	Plateau montegrau	rmoire à chaussures susp en verre optiwhite	pendue 64 avec 3 abattani Plateau montegrau	en bois optiwhite		
Plateau Coloris verre Référence	montegrau	Armoire à chaussure: en verre optiwhite NDS64-O-PO  L/P/H en cm :	Plateau montegrau NDS64-M-PH	optiwhite	Plateau montegrau NDH64-M-PM	en verre optiwhite NDH64-O-PO	Plateau montegrau NDH64-M-PH	en bois optiwhite NDH64-O-PH		
Plateau Coloris verre	montegrau	Armoire à chaussure: en verre optiwhite NDS64-O-PO	Plateau montegrau NDS64-M-PH  96 / 23,1 / 154 s 96 avec 3 abattants	optiwhite NDS64-O-PH	Plateau montegrau NDH64-M-PM	en verre optiwhite NDH64-O-PO	Plateau montegrau NDH64-M-PH  96 / 23,1 / 144  pendue 96 avec 3 abattant	en bois optiwhite NDH64-O-PH		
Plateau Coloris verre Référence  Description Plateau	montegrau  NDS64-M-PM  Plateau	Armoire à chaussure: en verre optiwhite NDS64-O-PO  L/P/H en cm: Armoire à chaussure: en verre	Plateau montegrau NDS64-M-PH  96 / 23,1 / 154  s 96 avec 3 abattants  Plateau	optiwhite  NDS64-O-PH  en bois	Plateau montegrau NDH64-M-PM	en verre optiwhite NDH64-O-PO  L/P/H en cm :	Plateau montegrau NDH64-M-PH  96 / 23,1 / 144  pendue 96 avec 3 abattani	en bois optiwhite NDH64-O-PH		
Plateau Coloris verre Référence  Description	montegrau NDS64-M-PM	Armoire à chaussure: en verre optiwhite NDS64-O-PO  L/P/H en cm : Armoire à chaussure:	Plateau montegrau NDS64-M-PH  96 / 23,1 / 154 s 96 avec 3 abattants	optiwhite NDS64-O-PH	Plateau montegrau NDH64-M-PM	en verre optiwhite NDH64-O-PO  L/P/H en cm:	Plateau montegrau NDH64-M-PH  96 / 23,1 / 144  pendue 96 avec 3 abattant	en bois optiwhite NDH64-O-PH		

Charge 70 kg max.										
70 kg max.	L/P/H en cm : 128 / 42,5 / 32									
		L/P/H en cm :	128 / 42,5 / 32			L/P/H en cm :	128 / 41,4 / 32			
Description		Élément suspendu 12	28, 2 abattants en bois			Élément suspendu 12	8, 2 abattants en verre			
Plateau	Plateau	en verre	Plateau	en bois	Plateau	en verre	Plateau	en bois		
Coloris verre	montegrau	optiwhite	-	-	montegrau	optiwhite	montegrau	optiwhite		
Référence	NKHH-PM	NKHH-PO	NKH	H-PH	NKGG-M-PM	NKGG-O-PO	NKGG-M-PH	NKGG-O-PH		
Supplément tiroir 64 pour	élément suspendu				(NHUS) In	diquer la <b>position du tiro</b>	<u> </u> ir			
Charge 70 kg max.										
	,		128 / 41,4 / 32		,		128 / 41,4 / 32			
Description		·	ant en verre, 1 abattant e				tant en verre, 1 abattant e			
Plateau Calaria yerra	Plateau			en bois		en verre		en bois		
Coloris verre Référence	montegrau  NKGH-M-PM	optiwhite NKGH-O-PO	montegrau NKGH-M-PH	optiwhite NKGH-O-PH	montegrau NKHG-M-PM	optiwhite NKHG-O-PO	montegrau NKHG-M-PH	optiwhite NKHG-O-PH		
Releience	NKGH-WI-FWI	NKGH-O-PO	NKON-W-FN	NKGH-O-FH	NATIO-IVI-FIVI	NKHG-O-FO	NKHO-W-FH	NKIIG-O-FII		
Supplément tiroir 64 pour	l élément suspendu				(NHUS) In	diquer la <b>position du tiro</b>	ir			
Charge 70 kg max.		L/P/H en cm:	192 / 42,5 / 32			L/P/H en cm:	192 / 41,4 / 32			
Description		Élément suspendu 19	2, 3 abattants en bois			Élément suspendu 19	2, 3 abattants en verre			
Plateau	Plateau	en verre	Plateau	en bois	Plateau	en verre	Plateau	en bois		
Coloris verre	montegrau	optiwhite	-		montegrau	optiwhite	montegrau	optiwhite		
Référence	NKHHH-PM	NKHHH-PO	NKH	IH-PH	NKGGG-M-PM	NKGGG-0-P0	NKGGG-M-PH	NKGGG-O-PH		
Supplément tiroir 64 pour	élément suspendu				(NHUS) In	diquer la <b>position du tiro</b>	<u> </u> ir			
Charge 70 kg max.	,		400405-222		, ,					
	,		192 / 42,5 / 32		,		192 / 42,5 / 32			
Description		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	ant en verre, 2 abattants e				ants en bois, 1 abattant er			
Plateau	Plateau			en bois		en verre		en bois		
	montegrau	optiwhite	montegrau	optiwhite	montegrau	optiwhite	montegrau	optiwhite		
Coloris verre Référence	NKGHH-M-PM	NKGHH-O-PO	NKGHH-M-PH	NKGHH-O-PH	NKHHG-M-PM	NKHHG-O-PO	NKHHG-M-PH	NKHHG-O-PH		



Supplément éclairage a Supplément éclairage a	•				(N-LSP962) (N-LFP962)			
					(N. I. ODOOO)			
Référence	NDK1-M-L-PM	NDK1-O-L-PO	NDK1-M-L-PH	NDK1-O-L-PH	NDK1-M-R-PM	NDK1-O-R-PO	NDK1-M-R-PH	NDK1-O-R-PH
Coloris verre	montegrau	optiwhite	montegrau	optiwhite	montegrau	optiwhite	montegrau	optiwhite
Plateau	Plateau en		Plateau	en bois	Plateau	en verre		ı en bois
Description	E		2/192, finition à gauche				92/192, finition à droite	
		L/P/H en cm : 19	22/41,5/191,6			↓ L/P/H en cm : 1	92/41,5/191,6	
	2 Tiroirs		<b>‡</b>		2 Tiroirs	<b>‡</b>		
	Panneau de vestiaire avec table	ette de rangement			Panneau de vestiaire avec	tablette de rangement		
Supplément éclairage a	-				(N-LSF 902) (N-LFP962)			
Supplément éclairage a	vec interrunteur				(N-LSP962)			
Référence	NP92SA	\-L	NP92	SA-R	NP	92A	NP	96B
Description	Panneau de vestiaire 96, tablette de rangement,		Panneau de vestiaire et tablette de ranger			tiaire 96/192 avec rangement	Panneau 96/96 avec 2	tablettes de rangemer
	L/P/H en cm : 95,6		L/P/H en cm : 95			5,6 / 32,5 / 191,6	L/P/H en cm :	95,6 / 28 / 95,6
		<b>†</b>		<b>‡</b>		‡ ‡		1
Supplément éclairage a	-			(N-LFP962)				(N-LFP96)
Supplément éclairage a	vec interrupteur			(N-LSP962)				(N-LSP96)
Référence	NP96SE	3-L	NP96	SB-R	NP	96A	NF	P96
Description	Panneau 96/96 avec m de rangement, mir	iroir et 2 tablettes oir à gauche	Panneau 96/96 avec de rangement,			tiaire 96/96 avec rangement	Panneau de v	vestiaire 96/96
	L/P/H en cm : 95,6	,	L/P/H en cm : 9			95,6 / 32,5 / 95,6	L/P/H en cm : 9	95,6 / 32,5 / 95,6
		<b>‡</b>		<b>‡</b>		<b>+</b>		1
Supplément éclairage a			(N-LFP96)				(N-LFP962)	
Supplément éclairage a	vec interrupteur		(N-LSP96)				(N-LSP962)	
Référence	NP96S	-L	NP9	6S-R	NP96	SSA-L	NP96	SSA-R
Description	Panneau de vestiaire 96/96	avec miroirà gauche	Panneau de vestiaire 90	6/96 avec miroirà droite		e 96/96 avec miroir et ent, miroir à gauche		e 96/96 avec miroir et nent, miroir à droite
	L/P/H en cm : 95,6	/ 32,5 / 95,6	L/P/H en cm : 9:	5,6 / 32,5 / 95,6		95,6 / 32,5 / 95,6		95,6 / 32,5 / 95,6
		<b>†</b>		<b>‡</b>		<b>†</b>		<b>‡</b>

ACCESSOIRES pour panneaux de vestiaire	<del> </del>	,						
	L/P/H en cm : 95,6 / 26	3,5 / 2	L/P/	/H en cm : 0,4 / 10 / 32	L/P/H en cm : 32,4 / 1	0/3		
Description	Tablette 96 pour panneau d encombrement en profor	e vestiaire, ndeur 26	Crochet p	oour panneau de garde-robe	Porte-ustensiles pour panneau	de garde-robe		
Référence	NPA96			NPGH	NPGU			
Supplément éclairage sa	ns interrupteur	(N-LOP96)		-				
	L/P/H en cm : 64 / 37,5 / 111,9		64 / 37,5 / 31,6	L/P/H en cm : 64 / 5,2 / 15,6	L/P/H en cm : 96 / 37,5 / 111,9		96 / 37,5 / 31,6	L/P/H en cm : 96 / 5,2 / 15,6
Description	Panneau de penderie 64/112, tablette, abattant	Panneau o 64/32 av	de penderie ec tablette	Panneau de penderie 64/16 avec 2 crochets	Panneau de penderie 96/112, tablette, abattant	Panneau o 96/32 ave	le penderie ec tablette	Panneau de penderie 96/16 avec 3 crochets
Référence	NG64H	NG	64N	NG64L	NG96H	NG	96N	NG96L
Supplément éclairage av	ec interrupteur	(N-LS6	64)	-		(N-LS96)		
Supplément éclairage av	ec radio et variateur	(N-LF6	64)			(N-LF96)		
	L/P/H en cm : 64 / 5,1	/ 63,6	L/P/ŀ	H en cm : 96 / 5,1 / 63,6	L/P/H en cm : 31,6 / 5,1	/ 95,6	L/P/H	H en cm : 63,6 / 5,1 / 96
Description	Miroir 64/64			Miroir 96/64	Miroir 32/96			Miroir 64/96
Référence	NSP64			NSP96	NSP39			NSP69
	Panneau de fond et plateau anthracit	e	Panneau de fond	anthracite			ı	
	L/P/H en cm : 38,6 / 36,	5 / 157	UP/	H en cm : 49 / 49 / 192				
Description	Serviteur muet			Portemanteau				
Référence	NSTD			NGST				



Capitonnage : Mousse 3,5 cm Densité 50								
Portance 75	I /P/H en cm ·	96 / 42,5 / 48,5	I /P/H en cm ·	96 / 41,5 / 48,5	I /P/H en cm	: 91 / 38 / 49	I /P/H en cm	: 128 / 38 / 49
					Banc pour vestiai			re 128, rembourré
Description	<u>'</u>	, 1 abattant en bois	'	1 abattant en verre	avec com	partiment	avec con	npartiment
Verre de façade			montegrau	optiwhite				
Référence Étoffe	NB	96H	NB96G-M	NB96G-O	NE	991	N	312
Cuir								
Supplément tiroir pour él	lément bas		(NBS9)					<b></b>
			,					
Capitonnage : Mousse 3,5 cm Densité 50 Portance 75								
	L/P/H en cm : 1	128 / 42,5 / 48,5	L/P/H en cm : 1	128 / 41,5 / 48,5		28 / 42,5 / 48,5		128 / 42,5 / 48,5
Description	Banc capitonné 128	, 2 abattants en bois	Banc capitonné 128,	2 abattants en verre	Banc capitonné en verre e	128, 1 abattant t 1 en bois		e 128, 1 abattant 1 en verre
Verre de façade	-		montegrau	optiwhite	montegrau	optiwhite	montegrau	optiwhite
Référence	NB1	2HH	NB12GG-M	NB12GG-O	NB12GH-M	NB12GH-O	NB12HG-M	NB12HG-O
Étoffe								
Cuir								
Supplément tiroir pour él	lément bas				(NBS) Inc	diquer la <b>position du tiroi</b>	ir	
Capitonnage : Mousse 3,5 cm Densité 50 Portance 75		LIP/H en cm : 1	92/425/485			LIP/H en cm : 1	92/425/485	
Description			e 192, 3 abattants en bois			Banc capitonné à droite		
Plateau	Plateau	en verre		en bois	Plateau	en verre		ı en bois
Coloris verre	montegrau	optiwhite			montegrau	optiwhite		
Référence	NB19HHHL-PM	NB19HHHL-PO	NB19HI	HHL-PH	NB19HHHR-PM	NB19HHHR-PO	NB19H	HHR-PH
Étoffe		1				<b>.</b>		
Cuir								
Supplément tiroir pour él	lément bas				(NBS) Inc	diquer la <b>position du tiroi</b>	ir	
Capitonnage : Mousse 3,5 cm Densité 50 Portance 75		L/P/H en cm : 1	92 / 41,5 / 48,5			L/P/H en cm : 1	92 / 41,5 / 48,5	
Densité 50		L/P/H en cm : 1		ı		L/P/H en cm : 1		
Densité 50 Portance 75					Plateau		192, 3 abattants en verre	ı en bois
Densité 50 Portance 75 Description		Banc capitonné à gauche	192, 3 abattants en verre		Plateau montegrau	Banc capitonné à droite	192, 3 abattants en verre	
Densité 50 Portance 75  Description Plateau	Plateau	Banc capitonné à gauche en verre optiwhite	192, 3 abattants en verre	en bois		Banc capitonné à droite en verre optiwhite	192, 3 abattants en verre Plateau	en bois optiwhite
Densité 50 Portance 75  Description Plateau Coloris verre	Plateau montegrau	Banc capitonné à gauche en verre optiwhite	192, 3 abattants en verre Plateau montegrau	en bois optiwhite	montegrau	Banc capitonné à droite en verre optiwhite	192, 3 abattants en verre Plateau montegrau	en bois optiwhite
Description Plateau Coloris verre Référence	Plateau montegrau	Banc capitonné à gauche en verre optiwhite	192, 3 abattants en verre Plateau montegrau	en bois optiwhite	montegrau	Banc capitonné à droite en verre optiwhite	192, 3 abattants en verre Plateau montegrau	en bois optiwhite



	L/P/H en cm : 1	192 / 42,5 / 48,5				L/P/H en cm :	192 / 42,5 / 48,5	
Banc	capitonné à gauche 192,	1 abattant en verre et 2 e	n bois		Band	capitonné à droite 192,	1 abattant en verre et 2 er	bois
Plateau	en verre	Plateau	ı en bois		Plateau	en verre	Plateau	en bois
montegrau	optiwhite	montegrau	optiwhite	monte	egrau	optiwhite	montegrau	optiwhite
NB19GHHL-M-PM	NB19GHHL-O-PO	NB19GHHL-M-PH	NB19GHHL-O-PH	NB19GH	HR-M-PM	NB19GHHR-O-PO	NB19GHHR-M-PH	NB19GHHR-O-PI
elément bas				(NBS)	Inc	diquer la <b>position du tiro</b>	ir	
	L/P/H en cm : 1	192/42,5/48,5				L/P/H en cm :	192 / 42,5 / 48,5	
Banc	capitonné à gauche 192,	2 abattant en bois et 1 en	verre		Band	capitonné à droite 192,	2 abattant en bois et 1 en	verre
Plateau	en verre	Plateau	ı en bois		Plateau	en verre	Plateau	en bois
montegrau	optiwhite	montegrau	optiwhite	monte		optiwhite	montegrau	optiwhite
NB19HHGL-M-PM	NB19HHGL-O-PO	NB19HHGL-M-PH	NB19HHGL-O-PH	NB19HHG	GR-M-PM	NB19HHGR-O-PO	NB19HHGR-M-PH	NB19HHGR-O-PI
lément bas				(NBS)	Inc	diquer la <b>position du tiro</b>	ir	
L/P/H en (	cm : 128 / 41,5 / 202	Verre de façade				montegrau	(	ptiwhite
		Référence voir illustra	ation			ND11-M-L	N	011-0-L
		Référence (inversé)				ND11-M-R	NI	011-0-R
		Étoffe						
4								
		<u> </u>		-LFP96)				
	_		enant: 1x NB <sup>2</sup>	96	Panneau de	vestiaire 96/96	егге	
L/P/H en	cm : 160 / 42,5 / 202	Verre de façade			mor	ntegrau	optiwhite	Miroir Parsol
		Référence voir illustra	a <b>tio</b> n		ND1	12-M-L	ND12-O-L	ND12-P-L
		Référence (inversé)			ND1	2-M-R	ND12-O-R	ND12-P-R
		Supplément éclairage a	avec radio et variateur (N	LFP96, N-LFF 64-L	P962) Armoire plan	vestiaire 96/96 avec miro		
	Plateau montegrau  NB19GHHL-M-PM  lément bas  Banc Plateau montegrau  NB19HHGL-M-PM	Banc capitonné à gauche 192, Plateau en verre montegrau optiwhite  NB19GHHL-M-PM NB19GHHL-O-PO  L/P/H en cm :  Banc capitonné à gauche 192, Plateau en verre montegrau optiwhite  NB19HHGL-M-PM NB19HHGL-O-PO  lément bas  L/P/H en cm : 128 / 41,5 / 202	Plateau en verre Plateau montegrau optiwhite montegrau  NB19GHHL-M-PM NB19GHHL-O-PO NB19GHHL-M-PH  L/P/H en cm : 192 / 42,5 / 48,5  Banc capitonné à gauche 192, 2 abattant en bois et 1 en Plateau en verre Plateau montegrau optiwhite montegrau  NB19HHGL-M-PM NB19HHGL-O-PO NB19HHGL-M-PH  L/P/H en cm : 128 / 41,5 / 202 Verre de façade Référence voir illustra Référence (inversé)  Étoffe Cuir Supplément éclairage Supplément éclairage Supplément firoir pour Suggestion (ill.) compre	Banc capitonné à gauche 192, 1 abattant en verre et 2 en bois  Piateau en verre Plateau en bois  montegrau optiwhite montegrau optiwhite  NB19GHHL-M-PM NB19GHHL-O-PO NB19GHHL-M-PH NB19GHHL-O-PH  L/P/H en cm : 192 / 42,5 / 48,5  Banc capitonné à gauche 192, 2 abattant en bois et 1 en verre  Plateau en verre Plateau en bois  montegrau optiwhite montegrau optiwhite  NB19HHGL-M-PM NB19HHGL-O-PO NB19HHGL-M-PH NB19HHGL-O-PH  lément bas  L/P/H en cm : 128 / 41,5 / 202 Verre de façade  Référence voir illustration  Référence (inversé)  Étoffe  Cuir  Supplément éclairage avec radio et variateur (N-LSP4)  Supplément froir pour élément bas (NBS)  Suggestion (III.) comprenant : 1x NB1  1x NB1  Supplément éclairage avec interrupteur (N-LSP4)  Supplément éclairage avec interrupteur (N-LSP4)	Banc capitionné à gauche 192, 1 abaitant en verre et 2 en bois  Plateau en verre Plateau en bois  montegrau optiwhite montegrau optiwhite monte  NB19GHHL-M-PM NB19GHHL-O-PO NB19GHHL-M-PH NB19GHHL-O-PH NB19GHI  LPPH en cm : 192 / 42,5 / 48,5  Banc capitionné à gauche 192, 2 abaitant en bois et 1 en verre  Plateau en verre Plateau en bois  montegrau optiwhite montegrau optiwhite montegrau optiwhite montegrau optiwhite montegrau optiwhite NB19HHGL-M-PH NB19HHGL-O-PH NB19HHGL-O	Banc capitonné à gauche 192, 1 abattant en verre et 2 en bois Plateau en verre Plateau en verre Plateau en bois Plateau montegrau optiwhite montegrau coptiwhite montegrau nontegrau NB19GHHL-M-PM NB19GHHL-O-PO NB19GHHL-M-PH NB19GHHL-O-PH NB19GHHR-M-PM NB19GHHR-M-PM NB19GHHR-M-PM NB19GHHR-M-PM NB19GHHR-M-PM NB19GHHR-M-PM NB19GHHR-M-PM NB19GHHR-M-PM NB19HHGL-O-PO NB19HHGL-M-PH NB19HHGL-O-PH NB19HHGR-M-PM NB19HHGL-O-PO NB19HHGL-M-PH NB19HHGL-O-PH NB19HHGR-M-PM NB19HHGL-O-PH NB19HHGR-M-PM NB19HHGL-O-PH NB19HHGR-M-PM NB1	Benc capitonné à gauche 192, 1 abattant en verre et 2 en bois Palasu en verre  Plateau en verre  Plateau en bois Palasu en verre  Plateau en verre  Plateau en bois Palasu en verre  Plateau en verre  NB19GHHL-M-PM NB19GHHL-O-PO NB19GHHL-M-PH NB19GHHL-O-PH NB19GHR-M-PM NB19GHHR-O-PO  NB19GHHL-M-PM NB19GHHL-O-PO NB19GHHL-M-PH NB19GHHL-O-PH NB19GHR-M-PM NB19GHHR-O-PO  Plateau en verre  Plateau en bois Plateau en verre  Plateau en bois Plateau en verre  Montegrau opfivihite montegrau op	Banc captorné à gauche 192, 1 abattant en verne et 2 en bois  Pideau en verne Pideau en verne montegrau optivhite montegrau op

## U-montana

#### Suggestion 14

L/P/H en cm: 175 / 42,5 / 185



15	Plateau	Plateau	en verre	Plateau en bois		
	Coloris verre	montegrau	optiwhite	montegrau	optiwhite	
	Référence voir illustration	ND14-M-L-PM	ND14-O-L-PO	ND14-M-L-PH	ND14-O-L-PH	
	Référence (inversé)	ND14-M-R-PM	ND14-O-R-PO	ND14-M-R-PH	ND14-O-R-PH	
	Étoffe					
	Cuir					

Supplément éclairage avec interrupteur (N-LS96)

Supplément éclairage avec radio et variateur (N-LF96)

Suggestion (ill.) comprenant :

1x NK64-L Commode 64, 1 porte, 1 tiroir, ferrage à gauche 1x NSP64 Miroir 64/64

1x NB91 Banc pour vestiaire 91, rembourré, avec compartiment 1x NG96L Panneau de penderie 96/16 avec 3 crochets 1x NG96N Panneau de penderie 96/32 avec tablette

#### Suggestion 16

L/P/H en cm: 176 / 42,5 / 202



Plateau	Plateau	en verre	Plateau en bois		
Coloris verre	montegrau	optiwhite	montegrau	optiwhite	
Référence voir illustration	ND16-M-L-PM	ND16-O-L-PO	ND16-M-L-PH	ND16-O-L-PH	
Référence (inversé)	ND16-M-R-PM	ND16-O-R-PO	ND16-M-R-PH	ND16-O-R-PH	
Étoffe					
Cuir		·		·	

Supplément éclairage avec interrupteur (N-LSP96)

Supplément éclairage avec radio et variateur (N-LFP96)

Supplément tiroir pour élément bas (NBS9)

1x NK64-L Commode 64, 1 porte, 1 tiroir, ferrage à gauche Suggestion (ill.) comprenant :

1x NSP64 Miroir 64/64

1x NB96H Banc capitonné 96, 1 abattant en bois 1x NP96 Panneau de vestiaire 96/96

#### Suggestion 18

L/P/H en cm : 176 / 42,5 / 202 | Plai



2	Plateau	Plateau	en verre	Plateau en bois	
	Coloris verre	montegrau	optiwhite	montegrau	optiwhite
	Référence voir illustration	ND18-M-L-PM	ND18-O-L-PO	ND18-M-L-PH	ND18-O-L-PH
	Référence (inversé)	ND18-M-R-PM	ND18-O-R-PO	ND18-M-R-PH	ND18-O-R-PH
	Étoffe				
	Cuir				
	·				,

Supplément éclairage avec interrupteur (N-LSP96)

Supplément éclairage avec radio et variateur (N-LFP96)

Supplément tiroir pour élément bas (NBS9)

Suggestion (ill.) comprenant : 1x NH64TL-L

1x NB96G 1x NP96S-L Buffet haut 64, 1 porte, 2 tiroirs, ferrage à gauche banc capitonné 96, 1 abattant en verre Panneau de vestiaire 96/96 avec miroirà gauche

#### Suggestion 19

L/P/H en cm: 176 / 42,5 / 202



2	Plateau	Plateau	en verre	Plateau en bois		
	Coloris verre	montegrau	optiwhite	montegrau	optiwhite	
	Référence voir illustration	ND19-M-L-PM	ND19-O-L-PO	ND19-M-L-PH	ND19-O-L-PH	
	Référence (inversé)	ND19-M-R-PM	ND19-O-R-PO	ND19-M-R-PH	ND19-O-R-PH	
	Étoffe					
	Cuir					

Supplément éclairage avec interrupteur (N-LSP96)

Supplément éclairage avec radio et variateur (N-LFP96)

Supplément tiroir pour élément bas (NBS9)

Suggestion (ill.) comprenant : 1x NH64L Buffet haut 64, 5 tiroirs

1x NB96G banc capitonné 96, 1 abattant en verre 1x NP96S-L Panneau de vestiaire 96/96 avec miroirà gauche



## U-montana

## Suggestion 21

L/P/H en cm: 176 / 42,5 / 202



2	Plateau	Plateau	en verre	Plateau en bois		
	Coloris verre	montegrau	optiwhite	montegrau	optiwhite	
	Référence voir illustration	ND21-M-L-PM	ND21-O-L-PO	ND21-M-L-PH	ND21-O-L-PH	
	Référence (inversé)	ND21-M-R-PM	ND21-O-R-PO	ND21-M-R-PH	ND21-O-R-PH	
	Étoffe					
	Cuir					

Supplément éclairage avec interrupteur (N-LS96)

Supplément éclairage avec radio et variateur (N-LF96)

Suggestion (ill.) comprenant : 1x NK64-L Commode 64, 1 porte, 1 tiroir, ferrage à gauche

1x NSP64 Miroir 64/64

1x NB91 Banc pour vestiaire 91, rembourré, avec compartiment 1x NG96H Panneau de penderie 96/112, tablette, abattant

Suggestion 28

L/P/H en cm: 176 / 42,5 / 202



2	Verre de façade	montegrau	optiwhite	Miroir Parsol
	Référence voir illustration	ND28-M-L	ND28-O-L	ND28-P-L
	Référence (inversé)	ND28-M-R	ND28-O-R	ND28-P-R
	Étoffe			
	Cuir			

Supplément éclairage avec interrupteur (N-LS96)

Supplément éclairage avec radio et variateur (N-LF96)

1x ND64-L Suggestion (ill.) comprenant :

Armoire planche 64/202, 1 porte, ferrage à gauche 1x NB91 Banc pour vestiaire 91, rembourré, avec compartiment 1x NG96L Panneau de penderie 96/16 avec 3 crochets 1x NG96N Panneau de penderie 96/32 avec tablette

Suggestion 31

L/P/H en cm: 192 / 41,5 / 202



2	Plateau	Plateau en verre		Plateau en bois		
	Coloris verre	montegrau	optiwhite	montegrau	optiwhite	
	Référence voir illustration	ND31-M-L-PM	ND31-O-L-PO	ND31-M-L-PH	ND31-O-L-PH	
	Référence (inversé)	ND31-M-R-PM	ND31-O-R-PO	ND31-M-R-PH	ND31-O-R-PH	

Supplément éclairage avec interrupteur (N-LSP96, N-LSP962)

Supplément éclairage avec radio et variateur (N-LFP96, N-LFP962)

Supplément tiroir 64 pour élément suspendu (NHUS)

1x NKGGG Élément suspendu 192, 3 abattants en verre Suggestion (ill.) comprenant :

1x NP96SA-R Panneau de vestiaire 96/96 avec miroir et tablette de rangement, miroir à droite 1x NP96

Panneau de vestiaire 96/96

Suggestion 33

L/P/H en cm: 192 / 41,5 / 202



2	Plateau	Plateau en verre		Plateau en bois	
	Coloris verre	montegrau	optiwhite	montegrau	optiwhite
	Référence voir illustration	ND33-M-L-PM	ND33-O-L-PO	ND33-M-L-PH	ND33-O-L-PH
	Référence (inversé)	ND33-M-R-PM	ND33-O-R-PO	ND33-M-R-PH	ND33-O-R-PH

Supplément éclairage avec interrupteur (N-LSP962)

Supplément éclairage avec radio et variateur (N-LFP962)

1x NDK1-L Suggestion (ill.) comprenant : Entrée combinaison 192/192, finition à gauche

1x NSP69 Miroir 64/96 Suggestion 35

## U-montana

L/P/H en cm: 192 / 42,5 / 202

• • •	
<b>→</b>	

Verre de façade	montegrau	optiwhite	Miroir Parsol
Référence voir illustration	ND35-M-L	ND35-O-L	ND35-P-L
Référence (inversé)	ND35-M-R	ND35-O-R	ND35-P-R
Étoffe			
Cuir			

Supplément éclairage avec interrupteur (N-LS96)

Supplément éclairage avec radio et variateur (N-LF96)

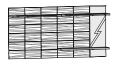
Suggestion (ill.) comprenant : 1x NB91 Banc pour vestiaire 91, rembourré, avec compartiment

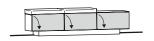
1x NG96H Panneau de penderie 96/112, tablette, abattant 1x ND96-L

Armoire planche 96/202, 2 portes, finition à gauche

Suggestion 37

L/P/H en cm : 192 / 41,5 / 202





2	Plateau	Plateau en verre		Plateau en bois		
	Coloris verre	montegrau	optiwhite	montegrau	optiwhite	
	Référence voir illustration	ND37-M-L-PM	ND37-O-L-PO	ND37-M-L-PH	ND37-O-L-PH	
	Référence (inversé)	ND37-M-R-PM	ND37-O-R-PO	ND37-M-R-PH	ND37-O-R-PH	
	Étoffe					
	Cuir					

Supplément éclairage avec interrupteur (N-LSP96, N-LSP962)

Supplément éclairage avec radio et variateur (N-LFP96, N-LFP962)

Supplément tiroir pour élément bas (NBS)

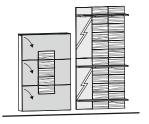
1x NB19GGGL Suggestion (ill.) comprenant : Banc capitonné à gauche 192, 3 abattants en verre

1x NP96 Panneau de vestiaire 96/96

1x NP96SA-R Panneau de vestiaire 96/96 avec miroir et tablette de rangement, miroir à droite

Suggestion 39

L/P/H en cm : 208 / 32,5 / 202



2	Plateau	Plateau en verre		Plateau en bois		
	Coloris verre	montegrau	optiwhite	montegrau	optiwhite	
	Référence voir illustration	ND39-M-L-PM	ND39-O-L-PO	ND39-M-L-PH	ND39-O-L-PH	
	Référence (inversé)	ND39-M-R-PM	ND39-O-R-PO	ND39-M-R-PH	ND39-O-R-PH	

Supplément éclairage avec interrupteur (N-LSP96, N-LSP962)

Supplément éclairage avec radio et variateur (N-LFP96, N-LFP962)

Suggestion (ill.) comprenant : 1x NDH96 Armoire à chaussures suspendue 96 avec 3 abattants

1x NP96S-L Panneau de vestiaire 96/96 avec miroirà gauche

1x NP96SB-L Panneau 96/96 avec miroir et 2 tablettes de rangement, miroir à gauche

L/P/H en cm: 208 / 42,5 / 202 Suggestion 42



2	Plateau	Plateau en verre		Plateau en bois		
	Coloris verre	montegrau optiwhite		montegrau	optiwhite	
	Référence voir illustration	ND42-M-L-PM	ND42-O-L-PO	ND42-M-L-PH	ND42-O-L-PH	
	Référence (inversé)	ND42-M-R-PM	ND42-O-R-PO	ND42-M-R-PH	ND42-O-R-PH	
	Étoffe					
	Cuir					

Supplément éclairage avec interrupteur (N-LS96)

Supplément éclairage avec radio et variateur (N-LF96)

Suggestion (ill.) comprenant : 1x NK96-L Commode 96, 2 portes, 1 tiroir, finition à gauche

1x NSP96 Miroir 96/64

1x NB91 Banc pour vestiaire 91, rembourré, avec compartiment 1x NG96H Panneau de penderie 96/112, tablette, abattant



<b>Suggestion 49</b> L/P/H en cm : 256 / 42,5 / 202		Plateau		Plateau en verre Plateau en bois		en bois		
		Coloris verre		montegrau	optiwhite	montegrau	optiwhite	
		Référence voir illustration		ND49-M-L-PM	ND49-O-L-PO	ND49-M-L-PH	ND49-O-L-PH	
		Référence (inversé)		ND49-M-R-PM	ND49-M-R-PM ND49-O-R-PO		ND49-O-R-PH	
		Étoffe						
		Cuir						
		Supplément éclairage avec interrupteur (N-LS96)						
		Supplément éclairage avec radio et variateur (N-LF96)						
		Suggestion (ill.) comprenant :	1x ND64-L 1x NB91 1x NG96L 1x NG96N 1x NK64-R 1x NSP64	Banc pour vestiaire 9 Panneau de penderie Panneau de penderie	02, 1 porte, ferrage à g 1, rembourré, avec con 96/16 avec 3 crochets 96/32 avec tablette , 1 tiroir, ferrage à droit	npartiment		

## Accessoires, produits d'entretien

Référence	LESET	LEREI	LEPFL	LEFAL
Description	Kit d'entretien pour cuir	Cuir - Lotion de soin 200 ml	Cuir - Lotion de soin 200 ml	Cuir - Lotion encreuse 200 ml
	Nettoyant doux et lotion de soin avec protection contre la lumière (chacun 200 ml), éponge et chiffons.  Le kit d'entretien spécial cuir VOGLAUER pour un nettoyage en profondeur et en douceur, ainsi qu'une imperméabilisation du cuir.  Conseil: utiliser 2 à 4 fois par an.	i	Imperméabilisation et protection contre la lumière très efficaces. Le cuir regraissé garde toute sa souplesse et décolore moins vite.	Pour redonner au cuir terne ou usé tout son éclat. Conseil : imprégner ensuite avec la lotion de soin ! Indiquer la COULEUR DU CUIR !
	(pai iii )	ENTRETIE	N DU CUIR	
Référence	BLBS (par m²)	PSET	RSET	VISET
Description	Panneau placage des deux côtés	Kit d'entretien	Kit de réparation	tissu en fibres synthétiques
	(Facture : 0,5 m² min.)	surface et forme un film de protection respirant.	éliminer les taches courantes	p. collections : CURL, CHALET, VINTAGE  Kit d'entretien et de nettoyage pour
	E	L'huile d'entretien VOGLAUER nettoie et rafraichit la	Pour réparer les légers dommages superficiels et	Pour le nettoyage et l'entretien des housses en fibres
	Épaisseur du matériau : 14, 20, ou 23 mm			
	252 cm max. de long 110 cm max. de large	250 ml VOGLAUER Huile d'entretien et tissu de polissage	Lait nettoyant et huile réparatrice VOGLAUER (chacun 100 ml), Scotch-Brite et chiffons de polissage	Eau déminéralisée et nettoyant pour fibres synthétiques (chacun 200 ml), gant de nettoyage, brosse et chiffon.
	(Panneau d'ébénisterie plaqué, revêtu d'un chant tout autour)	ENTRETIEN DU BOIS		ENTRETIEN DES TEXTILES

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

 1.1. Les conditions de vente et de livraison, ci-après « CGV » s'appliquent pour 1.1. Les conditions de vente et de livraison, ci-après « CGV » s'appliquent pour toutes les relations commerciales (contraits de vente, contrats de services, contrats de planification, etc.) de la société VOGLAUER Gschwandtner & Zwilling GmbH, secteur d'activité Voglauer hotel-concept, ci-après dénommée « VOGLAUER », avec des clients. En passant une commande ou en concluant un contrat avec VOGLAUER, le client accepte leur caractère contraignant.

Toutes conditions générales de vente divergentes, contradictoires ou complémen taires, même si elles sont connues, ne font pas partie intégrante du contrat, à moins que leur validité ne soit expressément convenue par écrit. Si des conditions autres que celles contenues dans ces CGV sont convenues par écrit, celles-ci s'appliquent

que ceites d'interiuses dans les sovos van convenience par eutri, l'emises da apprinciera.

1.2. En principie, VOGLAUER ne conclut des contrats qu'avec des entreprises, raison pour laquelle les CGV ont été conçues pour des actes juridiques entre entre-prises. Dans le cas exceptionnel où des actes juridiques seraient conclus avec des consommateurs sur la base de ces CGV, ces dermières ne s'appliquent que dans le cas où elles ne s'opposent pas aux dispositions impératives de la protection des consommateurs.

#### 2. Offre, prix

2.1. Tous les prix présentés par VOGLAUER dans des offres et des grilles tarifaires sont nets et sans engagement, à moins qu'il ne soit explicitement indiqué que la TVA légale est incluse.

TVA légale est incluse.

Le calcul de la TVA se fait séparément, en fonction des dispositions légales s'appliquant le jour de la livraison ou de la prestation. Des modifications d'ordre technique ou autre, apportées par VOGLAUER, restent dans le cadre du raisonnable. Si la commande d'un client ne contient aucun prix, ce sont les grilles tarfiaires de VO-GLAUER valables le jour de l'enregistrement de la commande, qui s'appliquent. 22. Les exportations sont en principe calculées et payées en euros. Si l'utilisation d'une autre devise est explicitement convenue, la facturation s'effectue sur la base du ratio de conversion en euros, le jour de la confirmation de la commande par VOGLAUER. Pour ce calcul, seul le cours des banques autrichiennes est pris en commote. compte.

Compre.

2.3 D'une manière générale, les exportations sont facturées en euros et également à payer en Euros. Dans le cas où il est explicitement convenu d'utiliser une autre monnaie, la facturation est établie sur la base du taux de change en vigueur à la date de la confirmation du contrat par VOGLAUER. Pour ce calcul, seul le calcul du cours de la Banque nationale d'Autriche (ONB) (publié sur : https://www.oenb.at/zinssaetzewechselkurse/) est pertinent.

2. Pérception des commandes bases de la command.

#### 3. Réception des commandes, bases de la commande

3.1. En cas de commande à VOGLAUER, un contrat ne prend effet qu'en cas confirmation écrite de la commande, de livraison de la marchandise, ou d'envoi la facture par VOGLAUER.

En cas de commande, le client est tenu de mettre à disposition tous les documents conformes nécessaires. Tous frais supplémentaires résultant de divergences par rapport aux conditions réelles mentionnées dans les documents ou les plans mis à disposition par le client, ainsi que ceux liés à la remise tardive des documents, sont pris en charge par le client. Les modifications de la commande après acceptation de cette dernière ne sont possibles que d'un commun accord et par écrit.

#### 4. Expédition, livraison

4.1 En l'absence d'accord contraire, la livraison de la marchandise est franco de port. La marchandise est déchargée du moyen de transport dans laquelle elle a été acheminée et mise à disposition du cocontractant à l'emplacement désigné à ete de de de l'activité de l'accès ou de préparation des commandes. Une assurance de transport n'est conclue qu'à la demande expresse du client. Le coût est à la charge exclusive du client. En l'absence de dispositions écrites contraires, le risque financier est transféré au client au moment de l'envoi de la marchandise, et, en cas de retard dans la réception de la part du client, dès lors que VOGLAUER est prêt à caractèric la commenda. à expédier la commande.

à expédier la commande.

4.2 En l'absence d'accord écrit contraire, il appartient à VOGLAUER de choisir le lieu d'expédiion, l'filinéraire et le moyen de transport pour le mieux, sans que cela n'engage sa responsabilité de choisir le transport le moins cher et le plus rapide. Les délais de livraison indiqués sont toujours sans garantie, à moins que les parties n'en aient expressément et par écrit convenu autrement.

4.3 D'une manière générale, les délais de livraison convenus commencent à courir à dater de la confirmation de la commande. Dans le cas où, à cette date (début du délai de livraison), VOGLAUER ne dispose pas des documents nécessaires à la fabrication, comme en particulier les dimensions réelles des espaces, le délai de livraison commence à courir à compter de la date de réception par VOGLAUER du dernier document nécessaire à la fabrication. Le client est tenu de veiller à ce que ces documents soient transmis rapidement. Les dates de livraison (délais de livraison) non imputables à VOGLAUER. Dans le cas où le client doit payer un acompte, le délai de livraison commence à courir qui près réception dudit acompte.

ne commence a courir qu'après réception dudif acompte.

4.4 Dans le cas où le client - même sans faute de sa part - a du retard dans la réception de l'objet de la livraison, VOGLAUER est en droit d'exiger le paiement des frais de stockage locaux habituels. De surcroît, VOGLAUER est également habilité à rompre le contrat de livraison, et il incombe au client de régler la différence entre le prix conclu et les recettes à attendre de la transformation de l'objet de la livraison. Dans le cas où le montage a été convenu, le client est tenu de réceptionner les objets du marché par une inspection effectuée immédiatement après l'achèvement du montage. En cas de refus de réception, les règles applicables sont celles qui régissent la demeure du créancier.

régissent la demeure du créancier.

4.5 Dans le cas où les délais de livraison convenus sont dépassés de plus de trois semaines par VOGLAUER, le client est en droit, après avoir fixé un délai supplémentaire raisonnable, de rompre le contrat. Si le délai de livraison est dépassé pour des raisons liées à l'exploitation, ne pouvant pas être évriées par VOGLAUER même avec toute la diligence d'un bon commerçant (notamment en cas de grèves, perturbations de l'exploitation, pénurie de matières premières, mais aussi en cas de force majeure, par exemple, en cas d'épidémies et de pandémies entraînant des fermetures de sites d'exploitation («lockdown») etc.), le client n'aura le droit de rétractation en cas de dépassement du délai de livraison de 2 mois qui après avoir accordé un délai supplémentaire raisonnable.

accorde un delai supplementaire raisonnable.

4.6 Afin d'assurer une livirasion efficace et rationnelle de la part de VOGLAUER au occontractant, les parties conviennent d'utiliser exclusivement, pour la livraison et le déchargement des marchandiese, les normes de déchargement publiées par Zukunfisinitiative Möbellogistik (ZIMLog) dans leur version la plus récente. Celles-ci sont téléchargeables à l'adresse www.doc-moeble lorgizimigh, thint sur Internet, ou peuvent être envoyées en format texte au occontractant, à sa demande.

4.7 Voglauer a le droit de procéder à des sur- ou sous-livraisons usuelles dans le commerce. Le occontractant n'est pas autorisé à refuser la réception au motif exposé ci-dessus.

4.8 Toute pénalité contractuelle convenue au cas par cas entre le fournisseur et le cocontractant n'est applicable que dans le cas où le cocontractant a exprimé par écrit une réserve fondée dès réception de la marchandise.

4.9 Toute réserve donnant lieu à une pénalité contractuelle doit être adressée directement vers VOGLAUER. Les salanés de VOGLAUER, transporteurs ou autres tiers ne sont pas habilités à être les destinataires de la réserve à l'origine d'une pénalité contractuelle.

#### 5 Résiliation du contrat

5. Résiliation du Contracti pas, ou que partiellement, ses obligations contractuelles, VOGLAUER est autorisé à résilier le contrat. Le droit de résilier le contrat peut également s'appliquer à une partie de l'objet de livraison. Dans ce cas, VOGLAUER est tenu de livrer de la partie de l'objet de livraison qui n'est pas concernée par la résiliation, et le client de s'en acquitter.

résiliation, et le client de s'en acquitifér.

5.2. Si le droit de rétractation de VOGLAUER s'applique pour des raisons dont le client doit répondre, et ce sans qu'aucune faute ne soit imputable à VOGLAUER, ou si le client résilie le contrat sans y être autorisé, celui-ci est dans l'obligation de règler le montant des prestations préalables réalisées dans le cadre de l'exécution du contrat (par ex. les prestations de planification, l'achat de matériel, les dépenses en main-d'œuvre, et autres prestations semblables) et correspondant à la valeur proportionnelle de la commande. VOGLAUER est en droit de réclamer un forfait de 25 % de la valeur de la commande pour les prestations préalables, sans avoir à présenter un justificatif particulier de chaque prestation. Les fabrications spéciales doivent être entièrement prises en charge, après déduction des frais de montage et de livraison. et de livraison.

6.1. Le client doit veiller à ce que le montage soit effectué sans retard et, en particulier, à ce que les monteurs ne soient pas gênés par d'autres techniciens. Er outre, les espaces à équiper dans la zone de montage doivent être, si nécessaire.

chauffés, nettoyés, suffisamment éclairés et équipés d'un raccordement électrique. Les frais de consommation électrique et d'eau sont à la charge du client. Le client doit veiller à ce que les revétements de sol soient antidérapants et suffisamment recouverts pour éviter les salissures ou les dommages.

6.2. Si, au cours du montage, des raccordements avec des objets du client ou d'un tiers (par ex. fixation à la maçonnerie perçage ou ciselage) doivent être effectués, le client a l'obligation, avant le début des travaux, d'informer VOGLAUER des zones à risques. Il doit en parti culier l'informer de l'emplacement des conduites d'électricité, de gaz, d'eau, et d'autres systèmes d'alimentation.

de gaz, o eau, et d'autres systemes o alimentation.
6.3. VOGLAUFER n'a pas d'obligation d'analyser les propriétés des murs ou des objets sur lesquels des fixations seront effectuées dans le cadre du montage, Le client est, en revanche, dans l'obligation d'informer VOGLAUER sur les propriétés des murs ou des objets pouvant empêcher un montage simple et sans heurts. Tout surcoût résultant de la méconnaissance des propriétés des murs ou des objets sera pris en charge par le client.

6.4. Des coûts supplémentaires liés aux heures supplémentaires et aux retards de 6.4. Des coûts supplémentaires liés aux heures supplémentaires et aux retards de montage occasionnés par le client, ainsi que pour des prestations non comprises dans la confirmation de commande, ou encore des travaux résultant d'un environnement non adapté, seront facturés à part et en sus. Le nettoyage de fin de chanité doit être effectué par le client, à sa propre charge. Sauf stipulation contraire dans les accords contractuels, les prestations de montage proposées par VOGLAUER n'incuent pas le montage et le raccordement d'appareils électriques ou de luminaires. Sauf stipulation contraire, il revient au client de mandater ces travaux, à ses propres frais à une entreprise spécialisée adaptée. Le matériel de conditionnement doit être éliminé nar le client et à ses propres frais. éliminé par le client et à ses propres frais.

elimine par le client et a ses propres trais.

6.5 VOGLAUER n'est pas dans l'obligation d'inspecter les caractéristiques des murs ou objets sur lesquels des fixations doivent être effectuées au cours du montage. En revanche, le client est dans l'obligation d'informer VOGLAUER des caractéristiques des murs ou objets pouvant compromettre un montage simple et aisé. Tout surcoût occasionné par la méconnaissance des caractéristiques des parois ou objets est à la charge du client.

a la cnarge du client.

6.6 Les surcotts occasionnés par les heures supplémentaires et retards de montage imputables au client, par les prestations non contenues dans la confirmation du 
marché, ainsi que celles occasionnées par des défauts de l'existant, sont facturés 
séparément et en sus. Cela vaut également pour le cas où VOGLAUER a réalisé 
le montage dans le cadre d'un marché forfarlaire, ou celui où les prestations de 
montage ont été réalisées à un prix réduit.

montage ont ete realisses a un prix reduit.

6.7 Le nettoyage des locaux après le montage doit être effectué par le client à ses frais. En l'absence de dispositions contractuelles contraires, les prestations de montage offertes par VOGLAUER n'incluent pas le montage et le reacordement d'appareils électriques de toutes catégories ou de luminaires. Sauf disposition contraire, le client fait effecture ces travaux à ses frais par un entrepreneur d'unent agréée. Le matériel de conditionnement est à éliminer par le client à ses frais.

7. Réclamation
Le client doit contrôler la marchandise livrée quant à d'éventuels défauts immédiatement, c'est-à-dire dans un délai de huit jours civils au plus tard. Dans le cas de livraisons incomplètes, incorrectes ou de la constatation de défauts visibles, il appartient d'en informer VOGLAUER par voie écrite dés l'arrivée de la marchandise ; dans le cas de défauts et vices cachés, en revanche, il appartient de le faire dès leur constatation. La réclamation doit décrire précisément la catégorie et l'ampleur du défaut allégué. Dans le cas où les défauts et vices ne sont pas signalés en temps utile, la livraison est réputée autorisée et l'exercice du droit à la garantie exclu.
Le client s'acquitte de son obligation d'inspection, sans ouvrir l'emballage, par des méthodes appropriées d'examen de la marchandise afin de détecter les défauts visibles, quantitatifs ou qualitatifs (ci-après « méthodes appropriées). Les métions de la marchandise afin de détecter les défauts visibles, quantitatifs ou qualitatifs (ci-après « méthodes appropriées). Les métions de la marchandise afin de détecter les défauts visibles, quantitatifs ou qualitatifs (ci-après « méthodes appropriées). Les métions de la marchandise afin de détecter les défauts visibles, quantitatifs ou qualitatifs (ci-après « méthodes appropriées). Les métions de la marchandise afin de détecter les défauts visibles, quantitatifs ou qualitatifs (ci-après « méthodes appropriées). Les métions de la marchandise afin de détauts visibles, quantitatifs ou qualitatifs (ci-après « méthodes appropriées). Les métions de la marchandise afin de détauts visibles, quantitatifs ou qualitatifs (ci-après « méthodes appropriées). Les métions de la marchandise afin de détauts visibles, quantitatifs ou qualitatifs (ci-après « méthodes appropriées). Les métions de la marchandise afin de detaute les défauts visibles, quantitatifs ou qualitatifs (ci-après « méthodes appropriées »). Les métions de la marchandise afin de détauts visibles, quantitatifs (ci-après »).

visibles, quantitatifs ou qualitatifs (ci-après « méthodes appropriées »). Les mé-thodes appropriées sont notamment, mais sans caractère exhaustif, (i) l'examen de la quantité de marchandise lurée; (ii) l'inspection visuelle de l'emballage; (iii) l'inspection de la marchandise afin de détecter d'éventuelles avaries de transport ou autres dommages visibles extérieurement.

Le cocontractant est dans l'obligation de signaler sans délai, et au plus tard dans un délai de deux jours ouvrables, les défauts visibles. Le délai de réclamation est considéré comme respecté dans la mesure où la réclamation pour défauts est en-voyée dans les délais.

Toute réclamation pour défauts n'est valable que si elle est rédigée sous forme

#### 8. Garantie

Les marchandises livrées par VOGLAUER font l'objet d'une garantie d'un an à compter de la date de livraison. En ce qui concerné les appareils électriques et luminaires livrés par VOGLAUER, la garantie porte sur une durée de six mois.

luminaires invies par VOCACIEN, la garantie porte sur une duree de six mois. Le droit du client à bénéficire de la garantie suppose qu'il ait rempli ses obligations légales d'inspection et de réclamation. Dans le cas où le client ne remplit pas en temps utile ses obligations réglementaires d'inspection ou de réclamation, la res-ponsabilité de VOCIAUER pour un défaut non signale n'est pas engagée. En cas de réclamation fondée et présentée dans les délais, VOCIAUER, tenant

En cas de réclamation fondée et présentée dans les délais, VOGIAUER, tenant diment compte des intérêts du client, applique la garantile en réparant la marchandise, en accordant une réduction de prix, en effectuant une livraison de substitution (échange), ou encore en reprenant la marchandise contre remboursement du prix d'achat. Le choix de la forme de la garantie appartient à VOGIAUER. Dans le cas où VOGIAUER ne remplirait pas son obligation d'application de garantie dans un délai raisonnable, le client est autorisé à procéder à une réduction raisonnable du prix, ou à rompre le contrat. Les activités accomplies par VOGIAUER et rendues nécessaires par des réclamations injustifiées, sont considérées comme une commande dont l'exécution est à payer par le client.

Sont notamment exclus de la garantie :
• les marchandises mises à disposition par le client;

les défauts découlant de vices de l'existant (mur endommagé, humidité des constructions, vices de construction etc)

constructions, vices de construction etc.), les problèmes liés à la compatibilité des matériaux utilisés par VOGLAUER avec d'autres éléments et caractéristiques de l'espace à aménager, comme les meubles d'autres fournisseurs, les couleurs de lumière, le chauffage et autres;

la déformation et la fissuration des hois massif utilisés:

le fonctionnement de l'objet de la livraison et l'adaptation du matériau utilisé à cet effet, lorsque la construction a été réalisée par le client ou son mandataire (ex architecte);

les écarts mineurs de teinte et de structure de surface ou de placage des objets

les écarts fillieurs de tentre et de structure de sunace du de piacage des objets individuels de la livraison; les situations exclues dans le passeport de meuble qualité de VOGLAUER ou dans la déclaration de garantie fabricant de VOGLAUER.

#### 9. Clause de non-responsabilité

9. Clause de noin-tesponsabilité of pour la contraire de la contraire de la loi relative à la responsabilité du fait des produits défectueux, en cas de faute intentionnelle ou de négligence grossière. La responsabilité du cas de l'égère négligence, est tout aussi exclue que le dédommagement de dommages consécutifs. de pertes de pain, de pertes d'intérêts, et de dommages résultant de prétentions de tiers vis-à-vis du client.

oommages resultant de pretentions de tiers vis-a-vis d client.

9.2. Dans le cadre du champ d'application de la loi relative à la responsabilité du fait des produits défectueux, VOGLAUER est responsable des préjudices corporels et matériels subis par un consommateur. VOGLAUER n'est pas responsable des dommages matériaux subis pas une entreprise. En outre, le § 924 alinéa 2 ABGB (Code civil autrichien) et le droit de recours du client conformément au § 935 ABGB, sont exclus. Le délai de prescription des prétentions en dommages et intérêts est de trois ans maximum.

9.3. Les parties contractantes renoncent, par ailleurs, à toute demande de dommages et intrédis l'une contre l'autre pour lous les dommages occasionnés, dans le cas où ceux è seraient couvreigne par une assurance du sinistre. Ce renoncemen es àpplique pas aux dommages résultant d'une faute intentionnelle ou d'une né-gligence grossière ou dans le cas où, du fait de ce renoncement, l'assureur serait libère de sproblegation de prestation.

9.4. Le dispositif de verouillage ou les coffres forts livrés par VOGLAUER n'étant qu'une protection contre le vol et l'effraction, les demandes de dommages et intérêts y afférents sont donc exclues. Il incombe donc au client de se procurer, à ses propres frais et risques, un éventuel dispositif de protection contre le vol et l'effraction et VOGLAUER n'est pas responsable de son contenu.

10.1. Les factures des marchandises livrées sont réglées conformément aux termes convenus. Sauf accord contraire, le client doit verser un tiers du montant indiqué

dans la confirmation de commande en guise d'acompte, immédiatement après passage de la commande, puis un tiers 2 semaines avant la disponibilité de livraison,
et le montant restant dû, indiqué dans le contrat de livraison, directement sur présentation de la facture et sans déduction. Sauf accord écrit sur le délai de paiement
convenu entre les deux parties contractantes, les paiements des montants sont dus
ans déduction, immédiatement après réception de la facture. Les traites et les
chèques ne sont acceptés qu'à la condition d'un accord écrit particulier, et toujours
qu'à titre de paiement. Les frais d'escompte et de traite sont à la charge du client.
Le client prend acte du fait que les représentants commerciaux de VOĞLAUER ne
sont pas habilités à recouvrer des créances.
10.2. En cas de retard de paiement, des intérêts de retard à hauteur de 9,2 %
majorès du taux d'intérêt de base seront appliqués. La revendication d'une compensation par le client est exclue, à moins que ces prétentions n'aient été reconnues
et ne soient innortestables.

et ne soient incontestables.

et ne soient incontestables.

10.3. Si le client n'exerce plus aucune activité commerciale réglementaire, fait l'objet des mesures d'exécution, est confronté à des retours de chêques ou défauts de paiement, ou à une paralysie de paiement ou à une oessation de paiement, ou s'il demande une procédure de redressement judiciaire ou extrajudiciaire ou soi s, pour ses actifs, la faillite est demandée, ouverte ou une demande de faillite est rejetée faute de fortune couvrant les frais. VOGLAUER sera en droit d'exiger le paiement de toutes les créances découlant de la relation commerciale, même si des chèques ou des traites onit été acceptés ou un échelonnement de paiements a êté accord. Ceci s'applique également si le client est en retard de paiement ou que d'autres circonstances amenant à douter de sa solvabilité sont connues.

10.4. Le dient n'est pas autoirisé à bloquer des paiements en raison de vices qu'il aurait constatés, à moins que ces vices et la hauteur des montants à déduire ne soient reconnus par écrit par VOGLAUER ou constatés par la justice. La cession à des tiers de créances détenues par le client à l'encontre de VOGLAUER, ainsi que le transfert des droits et des devoirs issus du contrat conclu, n'est autorisée qu'après consentement écrit préalable de VOGLAUER.

consentement eon prelatable de VOLLAUER.

10.5. Dans la mesure permise par la loi, VOGLAUER est en droit de céder à des tiers (par exemple, une banque ou un affactureur) des créances dont il dispose à l'égard de son cocontractant, découlant de ses livraisons et prestations. Le co-contractant autorise la transmission à des tiers des données nécessaires au re-couvrement des créances.

#### Réserve de propriété

11. Jusqu'au règlement complet des obligations du client, et en particulier jusqu'au règlement du prix d'achat avec tous les frais annexes, les intérêts, les honoraires et dépenses, la marchandise livrée, reste la propriété de VOGLAUER.

T1.2. Des marchanuluse Inveet, leste la propriete de VOLLAUEN.

11.2. Des marchandises livrées pour un projet de construction déterminé dans le contexte d'une même commande, même si elles font l'Objet de commandes, livraisons et factures partielles, font partie d'une commande unique. Dans ce cas, la réserve de propriété pour toutes les marchandises livrées pour le projet de construction correspondant ne s'éteint que lorsque toutes les créances découlant de la commande unique sont réglées.

mande unique sont réglées.

11.3. Le client n'est alors autorisé à revendre les marchandises soumises à la réserve de propriété que si celles-ci sont destinées à être des produits commerciaux ou si la réserve de propriété ne s'applique plus et que VOGLAUER l'autorise explicitement. Si la marchandise set revendue, le client cède les créances issues de la vente de la marchandise sous réserve à VOGLAUER. Le client est tenu de consigner cette session dans ses livres et, sur demande de VOGLAUER, de divulguer le nom du débiteur du prix de vente et d'indiquer le montant exact des créances cédes. VOGLAUER accepte la cession. Tous les honoraires ou taxes liés à la cession sont à la charge du client, et VOGLAUER ne peut faire l'objet d'un dédommagement ou d'une plainte. VOGLAUER es et à tout moment autorisé à divulguer la cession et à percevoir lui-même les créances cédées.

per devoir in-in-lienie so tradicas bedees.

11.4. Le dient est tenu d'assurer à tout moment la marchandise de réserve contre les risques habituels, tels que les évènements naturels, et de le prouver à VO-GLAUER sur demande. Le client câde ainsi ses éventuels droits d'assuré à VO-GLAUER, Le client est, par ailleurs, tenu de stocker la marchandise conformément aux consignes de VOGLAUER et selon le niveau actuel de la technique. Le client est lenu de traiter la marchandise avec précaution pendant la période de réserve de propriété

de propriete.

11.5. Des réclamations de tiers sur la propriété de réserve de VOGLAUER (saisies ou description de saisie, autres injonctions du tribunal et/ou d'un organe gouvernemental) doivent être immédiatement communiquées à VOGLAUER. Le client doit apporter son soutien à VOGLAUER dans la défense des droits de ce demier quant à la propriété de réserve et doit prendre en charge les frais y afférents, dans le cas où il aurait causé la mise en danger de la propriété de réserve de VOGLAUER.

ou II aurait cause a mise en oanger de la propriete de reserve de VUGLAUER.

11.6. En cas d'association ou de mélange de la marchandise de réserve avec d'autres articles, VOGLAUER devient coproprétaire du nouvel objet, et ce proportionnellement à la valeur de la marchandise de réserve par rapport à celle du nouvel objet au moment de l'association ou du mélange. Si le nouvel objet est revendu, le client céde une partie du prix d'achat de la revente, dans le sens de la réglementation susmentionnée, à VOGLAUER.

#### 12 Propriété intellectuelle

12.1. Les marques, représentations ainsi que les illustrations, dessins côtés et descriptions correspondants sont la propriété intellectuelle de VOGLAUER et ne peuvent être reproduits ou transmis à des tiers sans l'autorisation écrite de VOGLAUER.

#### 13 Publicité

13.1. Il est convenu que les objets préparés par VOGLAUER pour des besoins de publicité (listes de référence, prospectus, communiqué de presse, etc.) portant mention du nom du client et des représentations illustrées de l'objet en question peuvent être utilisés. Le client donne, dans ce contexte, l'autorisation à VOGLAUER de prendre des photos des objets équipés.

#### 14. Force majeure

14. Force majeure 14. Des évènements de force majeure qui touchent VOGLAUER ou l'un de ses sous-traitants, autorisent VOGLAUER à suspendre les livraisons pour la durée de la perturbation et à définir un délai supplémentaire raisonnable, sans prendre du retard, ou selon les conséquences de ces évènements, à résilier partiellement ou dans son intégralité le contrat.

dans son intégralité le contrat.

Sont notamment considérés comme évènements de force majeure: toutes les catastrophes naturelles telles que les tremblements de terre, la foudre, la tempête, le
gel, les inondations; par ailleurs, guerre, épidémies et pandémies, lois, interventions
des autorités (par exemple, les lois et ordonnances adoptées pour endiguer la propagation de la COVID-19 et les restrictions qui en résultent, «lockdown»), saisie,
perturbations de transport, interdictions d'exportation, d'importation et de transit,
restrictions relatives aux paiements internationaux, manque de matières premières
et d'alimentation en énergie; en outre, les troubles d'exploitation tels que les explosions, les incendies, les grèves, le sabotage et tous les autres évènements qui ne
pourraient être contournés qu'en relation avec des frais disproportionnés et non
justifiables sur le plan économique.

#### 15. Autorisation relative à la protection des données

15.1. Le client accepte expressément l'enregistement, le traitement et l'utilisation des données personnelles qu'il a mises à disposition ou qu'il mettra à disposition par VOGLAUER, à des fins de marketing ou pour la création d'une fiche client. Ce consentement inclut en particulier la transmission d'informations à des fins de publicité par fax, courrier, courriel ou par toute autre méthode de transmission. Le client peut révoquer cet à accord à tout moment, avec effet sur l'avenir.

16. Clauses finales 16.1. La législation autrichienne s'applique à l'exception des normes de renvoi et de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale des marchandises. Le for juridique pour fout litige résultant directement ou indirecteilement de ce contrat est le tribunal compétent de Salzbourg, capitale du pays. Le lieu d'exécution pour la livraison et le paiement est le siège de VOGLAUER.
16.2. Si certaines dispositions de ce contrat ou des présentes conditions générales de vente venaient à perdre totalement ou partiellement de leur validité, celle des autres dispositions in en serait pas affectée. Les dispositions totalement ou partiellement caduques seront remplacées par des dispositions totalement ou partiellement adaques seront remplacées par des dispositions dont le succès économique se rapprochera le plus d'elles.

se repprocurer are puts o tenes.

16.3. Toutes les modifications et tous les compléments apportés aux contrats entre VOGLAUER et le client nécessitent la forme écrite, également en ce qui concerne l'annulation de la nécessité de la forme écrite. Toutes les déclarations de la part de VOGLAUER ne sont considérées comme valides que si celles-ci sont effectuées sous la forme écrite et par les collaborateurs de l'usine principale de VOGLAUER à Abtenau.